



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bonneuil-en-France, le 03 septembre 2025

Nomination de Jacques Dauvergne à la tête de l'AFMAÉ et du CFA des métiers de l'aérien

Bonneuil-en-France, le 03 septembre 2025 – À compter du 03 septembre 2025, Jacques Dauvergne est nommé Délégué Général de l'AFMAÉ (Association pour la Formation aux Métiers de l'Aérien) et Directeur du CFA des métiers de l'aérien. Il succède à Magali Jobert, qui était à la tête du centre de formation-depuis 4 ans.

Une carrière au service de l'excellence aéronautique

Diplômé ingénieur des Mines, Jacques Dauvergne rejoint Air France en 1989. Après une expérience aux opérations aériennes auprès des pilotes, il occupe plusieurs fonctions de management au sein de la Direction Générale Industrielle (DGI). Parmi les étapes marquantes de son parcours :

- Responsable de la navigabilité et de la maintenance de la flotte Airbus A320 (150 avions),
- Conduite du projet de transformation de l'organisation de la maintenance à Roissy-Charles-de-Gaulle,
- Directeur de l'activité de maintenance *Équipements*, puis des activités de support transverse *Logistique/Supply Chain*,
- Membre du Comité Directeur de la DGI.

« Mon parcours m'a permis d'acquérir une connaissance fine des enjeux de l'industrie aéronautique — navigabilité, conformité, qualité — ainsi qu'une vision claire des attentes en matière d'employabilité. Ces compétences sont précieuses pour accompagner les équipes de l'AFMAÉ et répondre aux exigences de formation de nos partenaires », souligne Jacques Dauvergne.

Poursuivre la dynamique des dernières années

En succédant à Magali Jobert, Jacques Dauvergne salue le travail accompli ces dernières années : *« Magali a permis à l'AFMAÉ d'être reconnue en tant qu'expert de l'emploi et de la formation dans l'écosystème aérien et aéronautique. Par sa perception des enjeux du secteur, elle a insufflé une dynamique d'innovation et d'ouverture vers l'extérieur. Je m'attacherai à poursuivre les projets qu'elle a initiés. Je tiens à la remercier pour son engagement et lui souhaite une pleine réussite dans ses nouvelles fonctions. »*



Cap sur l'innovation et l'attractivité des formations

Jacques Dauvergne continuera de porter les ambitions de l'AFMAÉ et du CFA des métiers de l'aérien :

- Renforcer la **proximité avec les entreprises du secteur et avec les territoires**,
- **Accroître l'attractivité des cursus** pour les jeunes candidats à l'apprentissage et à la formation continue,
- **Développer l'innovation**, en s'appuyant sur son expérience sur les sujets de transformation digitale et de partenariats industriels.

« Mon objectif est de préparer l'avenir des métiers de l'aérien en offrant aux jeunes et aux professionnels en reconversion les compétences techniques, le savoir-faire et la rigueur qui garantissent sécurité des vols et qualité de service », conclut Jacques Dauvergne.





A propos de l'AFMAÉ

Au travers des diplômes de l'Éducation Nationale, l'AFMAÉ, via son CFA des métiers de l'aérien, forme, en apprentissage, des mécaniciens, des techniciens (Baccalauréat Professionnel Aéronautique, Certificat de Spécialisation Aéronautique, BTS Aéronautique) et des agents d'escale (Certificat de Spécialisation Accueil dans les Transports).

L'AFMAÉ possède également une offre de formations certifiantes qui s'inscrit dans l'accompagnement et la professionnalisation de profils, tel que le CQP (Certificat de Qualification Professionnelle) PNC (Personnel Navigant Commercial) pour former des hôtesses et stewards et le CQPM (Certificat de Qualification Paritaire de la Métallurgie) qui permet aux demandeurs d'emploi d'intégrer un cursus de formation répondant à la demande d'employabilité directe du secteur.

En outre, l'AFMAÉ propose une préparation à la licence Part-66 (catégories B1.1 et B2), conformément à la Partie 66 du Règlement sur la sécurité de l'aviation civile de 1998 (RCSA) et à son Manuel des normes (MN), qui encadrent la délivrance des licences de techniciens de maintenance d'aéronefs. Le programme combine une formation théorique rigoureuse et une mise en pratique sur des équipements techniques modernes, assurée par des formateurs experts du secteur aéronautique. Les stagiaires bénéficient d'un parcours fiable et reconnu et acquièrent les compétences recherchées par les entreprises du secteur — constructeurs, compagnies aériennes, ateliers de maintenance — pour intervenir efficacement sur les systèmes mécaniques, électriques, hydrauliques, avioniques et structurels.

L'offre de formation de l'AFMAÉ s'attache à suivre les évolutions du marché, technologiques et réglementaires (facteurs humains, réglementation aéronautique, licence aéronautique européenne...).

Cette excellence est reconnue par l'obtention de certifications qualité (Qualiopi), professionnelles (agrément européen EASA PART 147), de la branche de la métallurgie (Certimétal) et par des labels RSE (Empl'itude, Pro Tarmac).

L'AFMAÉ, fondée en 1996 par Air France, le Groupe ADP, la FNAM (Fédération Nationale de l'Avion et de ses Métiers) et le GIFAS (Groupement des Industries Françaises Aéronautiques et Spatiales) est installée sur deux sites, sur l'aéroport du Bourget, à Bonneuil-en-France (95) et sur l'aérodrome de Paris-Saclay-Versailles à Toussus-le-Noble (78). Cette implantation stratégique appuie son rôle prépondérant dans la formation, en particulier en Île-de-France - première région aéronautique française.

A ce jour, l'AFMAÉ a formé plus de 12 000 apprentis, 4 000 stagiaires de la formation continue, représentant plus de sept millions d'heures de formation.

En savoir plus : www.afmae.fr



Pour toute demande d'informations, contacter :

Nicolas Robineau

Immer'Com Consulting

Tél : 06.98.19.80.65

Mail : nirobineau@immercomconsulting.com

